cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur




Description:

L’utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l’objet d’une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l’établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cynthia Hilal
https://www.cadre21.org/membres/185a8841ca0bf0a75bcaad56

Date d'obtention : 2023-12-01 16:25:11

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Ouvrir la trousse et suivre les plans proposés; notamment pour l'évaluation (la grille) et pour les questions posées aux élèves concernés. Je confisque immédiatement les cellulaires comportant des photos compromettantes; sans jamais chercher à les regarder (autrement, je commets un acte répréhensible).
J'appelle la police dans tous les cas pour les mettre au courant que le protocole sexto est mis en branle; j'attends le rapport du DPCP à savoir si la police fera de la sensibilisation ou une enquête traditionnelle. Je ne questionne pas l'auteur(e) malveillant, j'appelle automatiquement la police après avoir confisqué son cellulaire.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Le fait que je sache exactement quoi faire! Je me sens tellement outillée.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Demeurer bienveillante et préserver leur intimité. Ne pas chercher à regarder le matériel dont il est question. Informer la police, la direction et les parents.